



Master Droits de l'homme et justice internationale parcours Justice pénale internationale

0000

Attention, informations susceptibles d'être modifiées

La création de ce parcours, unique en France, s'explique par le développement continu de la pratique du droit pénal sur les plans national et international. Ainsi assiste-t-on à conclusion de multiples conventions d'entraide bilatérales mais aussi à une institutionnalisation croissante des enquêtes et poursuites des responsables de crimes considérés comme particulièrement graves. Plusieurs modèles de juridictions pénales internationales (spécifiques, hybrides ou universelles) sont désormais actifs et des pôles spécialisés se mettent en place dans de nombreux États comme en France et en Europe (« Réseau génocide », décision-cadre du Conseil de l'UE).

Ce master constitue donc une proposition importante dans le domaine de la recherche en droit pénal international / droit international pénal et offre aux étudiants qui la suivent l'opportunité d'acquérir une formation universitaire d'excellence. Il entend former des spécialistes de haut niveau en droit pénal international / droit international pénal, capables de devenir des enseignants chercheurs spécialistes de la matière, d'intégrer les différentes institutions propres à la justice pénale internationale (juridictions, grands cabinets d'avocat, pôles spécialisés, etc.) ou de travailler pour des acteurs majeurs du phénomène (ONG, associations de victimes, etc.)

Responsables

- > [Julian FERNANDEZ](#)
- > [Olivier de FROUVILLE](#)
- > [Didier REBUT](#)

[Scolarité de master](#)

Informations 2024/2025 - Master Justice pénale internationale :

- > Réunion de rentrée pour les [M1](#) et [M2](#) :
- > Début des enseignements :

Master Droits de l'homme et justice internationale Justice pénale internationale

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit international](#)

[M. Julian FERNANDEZ](#)

[M. Olivier DE FROUVILLE](#)

[M. Didier REBUT](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+3 : [capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

- > Avoir des connaissances avancées en droit international public et/ou droit pénal et/ou relations internationales



- > Avoir déjà une représentation des métiers accessibles à la suite d'une formation en droit international pénal / droit pénal international
- > Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de Licence
- > Maîtriser une langue étrangère à un niveau au moins équivalent au B1
- > Maîtriser sa communication orale et écrite

Critères généraux d'examen des candidatures

- > Résultats et compétences académiques
- > Stages et expériences associatives
- > Projet professionnel et motivations

Modalités d'examen des candidatures

- > Dossier
- > Entretien (sous réserve)

Accès bac+4 : [capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Semestre 1			30			1
UEF1 : 3 matières obligatoires			20			2
Système de protection des droits de l'homme des Nations Unies	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit international pénal	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Procédure pénale (jugement et voies de recours)	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC1 : 2 matières obligatoires et 1 matière au choix			10			1
2 matières obligatoires						
Droit international public 2	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit pénal et international et européen	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
1 matière au choix						
Contentieux constitutionnel	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Organisations internationales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit international privé 1	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Semestre 2			30			1
UEF2 : 3 matières obligatoires			20			2
Droit international humanitaire	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit de la Convention européenne des droits de l'homme	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1



Droit des étrangers	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2 : 3 matières au choix			10			1
Droit du contentieux international	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Guerre et paix : introduction aux études stratégiques	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit pénal comparé	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Problèmes actuels du droit international	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Histoire des grandes doctrines pénales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1

2e année (60 ECTS)

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)

6 matières obligatoires :

- > Droit international pénal approfondi
- > Droit pénal international approfondi
- > Droit international humanitaire approfondi
- > Droit pénal européen
- > Travail clinique
- > Conférence d'actualité

Chaque matière se compose de 24h de cours, à l'exception de la matière « travail clinique » qui se compose de 25h de cours et de la « conférence d'actualité » qui se compose de 8h.

La matière « droit international pénal approfondi » se compose également de 15h de conférences de méthode.

Evaluation :

- > Deux épreuves écrites de 4h sur deux des cours obligatoires hors conférences d'actualité (tirage au sort des matières) : chacune notée sur 20 (coefficient 4).
- > Exposé-discussion (sur l'ensemble du programme) : noté sur 20 (coefficient 6).

UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- > Pratique de l'entraide pénale
- > Crise et conflits internationaux
- > Justice transitionnelle
- > Les Nations Unies et les droits de l'homme
- > Criminalité organisée

Chaque matière se compose de 24h de cours, à l'exception des matières « pratique de l'entraide pénale » et « justice transitionnelle » qui se composent de 20h de cours.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)

6 matières obligatoires :

- > Contentieux de la Cour pénale internationale
- > Répression du terrorisme
- > Procédure pénale
- > Travail clinique
- > Procès simulé



> Conférence d'actualité

Chaque matière se compose de 24h de cours, à l'exception de la matière « contentieux de la Cour pénale internationale » qui se compose de 16h de cours, de la matière « répression du terrorisme » qui se compose de 20h de cours et de la « procès simulé » qui se compose de 8h.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- > Droits de la défense devant les juridictions pénales internationales
- > Exercice des compétences pénales internationales par le juge interne
- > Concours de plaidoiries en droit pénal international
- > Systèmes régionaux de protection des droits de l'homme I
- > Systèmes régionaux de protection des droits de l'homme II

Les matières « droits de la défense devant les juridictions pénales internationales » et « exercice des compétences pénales internationales par le juge interne » se composent de 16h de cours. Les matières « systèmes régionaux de protection des droits de l'homme I » et « systèmes régionaux de protection des droits de l'homme II » se composent de 20h de cours. La matière « concours de plaidoiries en droit pénal international » se compose de 10h de cours.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Professionnalisation

1 matière au choix :

- > Soutenance du mémoire
- > Rapport de stage

Chaque matière est évaluée par une note sur 20 (coefficient 5).

Règles spécifiques

Option professionnelle : Stage professionnel (deux mois minimum). Le stage, d'une durée minimum de deux mois, ne peut commencer avant le 1er mai de l'année d'étude. Il a lieu dans une administration ou une juridiction nationale ou internationale, ou bien dans le secteur privé. À l'issue de celui-ci, un rapport de stage est rendu et évalué. Il fait l'objet d'une soutenance.

Les étudiants qui effectuent un stage long de 6 mois effectifs (924h maximum) qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de la nouvelle année universitaire.

Option recherche : Rédaction d'un mémoire de recherche. Celui-ci doit être fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes). Il fait l'objet d'une soutenance.

Ce master a également vocation à ouvrir des perspectives en termes de recherche approfondie par le biais de la poursuite en doctorat (qualification en droit public ou en droit privé). Son adossement privilégié à des plusieurs structures de recherche de l'université (cf. liste ci-dessous) lui permet d'orienter et d'encadrer efficacement les étudiants souhaitant se consacrer à une carrière tournée vers la recherche et l'enseignement.

Compétences visées

Le master Justice pénale internationale forme des spécialistes de haut niveau en droit pénal international / droit international pénal capables de devenir des enseignants chercheurs spécialistes de la matière, d'intégrer les différentes institutions propres à la justice pénale internationale (juridictions, grands cabinets d'avocat, pôles spécialisés, etc.) ou de devenir des acteurs majeurs du phénomène (magistrats, ONG, associations de victimes, etc.).



Débouchés professionnels ou poursuite d'études

Les étudiants ayant poursuivi cette formation avec succès pourraient se lancer par la suite dans divers secteurs professionnels en tant que spécialistes de droit pénal international :

- > Organisation et institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la répression des infractions internationales ;
- > Juridictions civiles nationales et internationales ;
- > Cabinets d'avocats ;
- > ONG, etc.

Types d'emplois accessibles : Avocat, magistrat, fonctionnaire dans l'administration spécialisée dans des organisations internationales.